

AGIR

PROSPÉRER

INVESTIR

LES ARTS  
ET LA  
CULTURE  
AU CŒUR  
DE NOTRE  
SOCIÉTÉ

PROSPÉRER

ASSOCIATION ACADIENNE  
DES ARTISTES PROFESSIONNEL. LE.S  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK





- Le Nouveau-Brunswick possède d'incalculables richesses artistiques, culturelles et patrimoniales qui ont contribué à construire la province pour en faire un endroit privilégié où il fait bon vivre.
- Les arts et la culture améliorent la qualité de vie des citoyennes et citoyens du Nouveau-Brunswick en les rendant fiers de qui elles.ils sont et d'où elles.ils viennent. Toutes les études démontrent que la culture est un facteur déterminant de la santé et du mieux-être de la population.
- Les arts et la culture contribuent de manière substantielle à l'économie du Nouveau-Brunswick, une économie créative qui incite la population à rester dans la province et qui attire de nouvelles et de nouveaux arrivant.e.s.
- Les arts et la culture dynamisent la société en augmentant l'ingéniosité et la capacité d'innovation, de création et d'imagination des citoyen.ne.s en les amenant à collaborer à des objectifs et à des projets communs.
- Les arts et la culture en éducation aident les élèves à acquérir des compétences essentielles en littératie numérique et visuelle, et contribuent à leur construction identitaire, tout en les formant à devenir des citoyen.ne.s sensibles, éveillé.e.s et ouvert.e.s sur le monde.
- Pour toutes ces raisons, l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick présente aux partis politiques dans le cadre des élections provinciales, trois grandes demandes :

Marie-Hélène Allain, *Devenir*, 2019.



## Adoption de la *Loi sur le Statut de l'artiste*

En dépit des contributions majeures des arts et de la culture à la vitalité de la société et à l'économie de la province, le Nouveau-Brunswick ne s'est toujours pas doté d'une *Loi sur le Statut de l'artiste*. Cette situation est inacceptable.

Les artistes professionnel.le.s travaillent majoritairement à titre indépendant. De ce fait, ils n'ont pas accès aux mêmes mesures de protection sociale que les autres travailleurs et travailleuses, notamment en ce qui concerne l'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada, les avantages fiscaux, la sécurité au travail...

En 2021, le Groupe de travail du Premier ministre du Nouveau-Brunswick sur le Statut de l'artiste a publié un rapport contenant 24 recommandations et en 2023, la Chambre des communes du Canada (Comité permanent du patrimoine canadien) a déposé un rapport reprenant l'essentiel des recommandations du Nouveau-Brunswick. Toutes les conditions sont désormais réunies pour qu'une loi soit adoptée.

### CE QUE NOUS DEMANDONS

L'adoption de la *Loi provinciale sur le Statut de l'artiste*.

Un arrimage fédéral-provincial en ce qui a trait à la fiscalité, à l'assurance-emploi et au Régime de pensions du Canada.



# Augmentation du financement des arts et de la culture

Selon une étude réalisée par l'économiste Pierre-Marcel Desjardins<sup>1</sup> :



En 2014, les dépenses culturelles du gouvernement du Nouveau-Brunswick atteignaient la moyenne nationale, soit **96 \$ par habitant**.



En 2022, ces dépenses avaient chuté pour se situer largement sous la moyenne nationale, soit **50 \$ de moins par habitant**.



**Pour atteindre la moyenne nationale**, le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait **investir un montant supplémentaire de 40,5 millions de dollars** par année dans le secteur culturel.

À l'heure actuelle, la contribution du secteur culturel au produit intérieur brut (PIB) du Nouveau-Brunswick est de **705,81 millions de dollars**, ce qui nous place en 9<sup>e</sup> position des provinces canadiennes.



Compte tenu des retombées générées par les investissements actuels, si le gouvernement du Nouveau-Brunswick **augmentait de 40,5 millions de dollars ses investissements** dans le secteur culturel, la contribution du secteur au PIB provincial passerait à près de **1,2 milliard de dollars**.



En conséquence, **le secteur culturel rapporterait des revenus supplémentaires totalisant 82 millions de dollars par année;** provenant de la taxe de vente et de l'impôt sur les revenus des particuliers ainsi que celui des entreprises.

De ce montant, **41,5 millions de dollars de profits nets** iraient directement dans les coffres du Nouveau-Brunswick.



## CE QUE NOUS DEMANDONS

Un investissement supplémentaire de **40,5 millions de dollars** par année dans les arts et la culture.



Ces profits pourraient être réinvestis dans la santé, l'éducation, le logement abordable et la lutte contre la pauvreté.

Ils suffiraient même amplement à couvrir les **27,4 millions de dollars** nécessaires au programme universel d'alimentation scolaire.

<sup>1</sup> Pierre-Marcel Desjardins, Étude sur l'impact économique du secteur culturel au Nouveau-Brunswick, Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, septembre 2024.





## Création d'un ministère des Arts et de la culture

Le secteur des arts et de la culture est l'une des industries les plus importantes du Nouveau-Brunswick. Il doit être considéré par le gouvernement comme un vecteur incontournable de développement du Nouveau-Brunswick, tant économique, qu'identitaire et social.

Il devient donc impératif que le gouvernement du Nouveau-Brunswick saisisse complètement les contributions sociales et les retombées économiques du secteur, et prenne les moyens de mieux en soutenir la croissance en mettant sur pied un ministère qui lui est entièrement consacré.

La création d'un ministère des Arts et de la Culture à part entière permettrait de centraliser la gestion du financement des arts pour soutenir artistes, organismes, associations, entreprises culturelles et institutions.

En élaborant des politiques publiques cohérentes, ce ministère optimiserait les ressources et maximiserait les résultats. Il valoriserait la culture comme levier de développement et comme élément central de ses politiques en matière d'éducation, de mieux-être et de santé. De plus, il coordonnerait les initiatives culturelles et faciliterait l'exportation des produits culturels de façon à stimuler l'économie locale.

### CE QUE NOUS DEMANDONS

La création  
d'un ministère des  
Arts et de la Culture  
à part entière.



Les différents partis politiques doivent s'engager à améliorer les conditions socioéconomiques des artistes et permettre au Nouveau-Brunswick de bénéficier pleinement des retombées que procure le secteur des arts et de la culture.

EN CETTE PÉRIODE ÉLECTORALE, L'ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU NOUVEAU-BRUNSWICK INVITE LES PARTIS POLITIQUES À INCLURE LES ENGAGEMENTS SUIVANTS DANS LEUR PROGRAMME ÉLECTORAL :



Nous nous engageons à investir **40,5 millions de dollars supplémentaires par année** dans les arts et la culture, un investissement susceptible de générer **41,5 millions de dollars de profits nets** et un produit intérieur brut de près de 1,2 milliard de dollars.



Nous sommes prêt.e.s à appuyer l'adoption de la **Loi sur le Statut de l'artiste** ainsi que des mesures gouvernementales destinées à améliorer leurs conditions socioéconomiques, y compris un arrimage avec le gouvernement fédéral.



Nous nous engageons à **créer un ministère des Arts et de la Culture** afin de tirer pleinement avantage du secteur et d'en faire un vecteur incontournable du développement global de la société.



Chantal Cadieux, *Le Corps en 4 saisons*, production de la compagnie DansEncorps 2023. Photo : Jacques Cormier.





Œuvre de la couverture :  
Guillaume Adjutor Provost,  
*Neoliberalisme V.2*, 2021.  
Surteinture et impression  
numérique sur textile,  
147 x 81 cm.

# INVESTIR AGIR PROSPÉRER



LES ARTS ET LA CULTURE AU CŒUR DE NOTRE SOCIÉTÉ